

COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE RENDU
CONSEIL COMMUNAL
25 janvier 2017

L'an deux mil seize et le vingt du mois de décembre à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal, USANNAZ Bernard, Sébastien MORIN

Excusés GENSAC Véronique, CLEYRAT Christian,

Secrétaire HANRARD Bernard

URBANISME

GLATIGNY Joseph a déposé une déclaration de travaux pour la démolition d'un débarras et la création d'une terrasse avec clôture sur la parcelle D 238. Les élus ont émis un avis favorable.

ORDRE DU JOUR

PLU

Pierre GONTHIER résume les points abordés lors de la dernière réunion de travail avec Gabrielle MOLLIET du cabinet Vial & Rossi . La commune souhaite un PLU selon les modalités du code de l'urbanisme postérieures au 1^{er} janvier 2016, décision validée par le conseil municipal en date du 09/01/2017. En application de l'article R.151-9 du code de l'urbanisme, « le règlement contient exclusivement des règles générales et servitudes d'utilisation des sols destinées à la mise en œuvre du projet d'aménagement et de développement durable ».

Les points abordés :

- diversité des typologies d'habitat (locatif, accession abordable et libre)
- proposer une architecture et une forme urbaine en harmonie avec l'existant, en termes de volumétrie et organisation (aspect de la construction, l'implantation, la hauteur).
- créer des stationnements pour répondre aux besoins
- quelle architecture au regard des énergies solaires ou renouvelables?
- gestion des déchets

DENEIGEMENT COMMUNE

Guy PELLICIER explique le mode de déneigement du village et des parkings par les employés avec les engins de location (Bonnetti et Terratrac).

Les élus sont satisfaits du travail accompli.

TRAVAUX VOIRIES

Pierre GONTHIER informe que le mur de soutènement de la parcelle D97 appartenant à Mme & Mr SILVIN s'est effondré et qu'il est nécessaire de le refaire pour des raisons de sécurité. Une régularisation de cession de terrain avec la commune et les

propriétaires des parcelles avoisinantes est en cours de discussion. Aucune participation financière de la commune ne sera apportée tant que l'accord avec les propriétaires n'aura pas été acté.

PREPARATION BUDGET

Pierre GONTHIER énumère les différents projets de travaux au sein de la commune :

- rénovation de la cuisine de l'auberge
- accessibilité handicapé école (accès, entrée, WC..)
- réserve foncière pour achat terrain
- modification facades appartements mairie(découpe des barreaux) et pose d'un vélux dans le studio
- achat d'une désherbeuse avec les communes avoisinantes + réflexion achat engin de déneigement (Bonnetti) en location cet hiver.

GARDERIE ECOLE RENTREE 2017

Pierre GONTHIER indique qu'un questionnaire circule auprès des parents pour évaluer le besoin de garderie supplémentaire pour la prochaine rentrée scolaire afin de nous permettre d'étudier les possibilités à offrir.

COMMISSIONS

Tourisme

Bernard HANRARD indique que l'entretien des parcours de randonnées se poursuit et qu'une étude pour la création d'un circuit pour la balade en chien de traineau est en cours. Guy PELLICIER remercie Bernard HANRARD et Christian CLEYRAT pour le travail accompli sur les chemins (balisages, entretien...)

QUESTIONS DIVERSES :

En 2016 Aurélie ROGUIER avait sollicité un emplacement de stationnement pour une épicerie ambulante sur la commune. Aujourd'hui, elle nous informe avec grand regret que son projet ne pourra pas voir le jour car pas assez rentable.

Prochain conseil municipal à **Macôt** le **lundi 6 février 2017 à 19 heures**
Prochain conseil communal à **Valezan** le **mercredi 15 février 2017 à 20 heures**

Le Maire délégué,
de la commune déléguée de Valezan,

P. GONTHIER

Le secrétaire,

B.HANRARD

